

**COLLÈGE
COMMUNAL**

Du changement

NOTRE DOSSIER

*La maladie
d'Alzheimer,
le CPAS s'investit*

ZONE BLEUE

*Le stationnement
dans le centre*

**SENNE ET
CARRIÈRES**

*Le journal du
Centre culturel*



Rebecq à la Une

septembre 2014 n° 40



Le mot du Député-Bourgmestre

Ce 1er septembre, c'est avec un pincement au cœur que j'ai conduit mon fils de deux ans et demi à l'école, pour sa première rentrée, cartable au dos. Une belle étape que voilà, pour Célio comme pour tous les autres enfants scolarisés dans nos écoles, qui ont la chance de disposer dans notre commune d'un enseignement de qualité, dispensé par des enseignants motivés et dévoués. Un professionnalisme que je voulais mettre à l'honneur en cette rentrée ! Enseigner n'est certes pas un métier facile, mais chaque membre de l'équipe éducative joue un rôle essentiel dans le développement et l'épanouissement de nos enfants, au quotidien. Soyons donc des parents modèles, respectueux de ce travail et savourons le bonheur de donner à nos petits des écoles familiales, de proximité.

Comme vous le constatez, la couverture de ce numéro regorge de fleurs, une manière pour nous de féliciter les participants du concours « Rebecq en fleurs », qui oeuvrent chaque année pour rendre nos rues plus belles et plus colorées. Vous trouverez la liste des gagnants dans nos pages, et qui sait peut-être serez-vous encore plus nombreux à participer l'année prochaine ?

J'espère vous croiser lors des nombreuses activités qui rythment la vie de nos villages, qu'il s'agisse de kermesses, d'animations sportives, de spectacles...

La rentrée à Rebecq, c'est aussi cela : une vie associative riche et conviviale !

Dimitri Legasse

Compte-rendu du Conseil communal du 23 avril

Le Bourgmestre présente la note de synthèse qui a été remise aux membres du conseil au sujet de SportissimO. Le chantier devrait reprendre prochainement, la question de la prise en charge des coûts du sinistre devant quant à elle être traitée en Justice. La date de reprise dépendra de la réalisation des travaux d'écêtement du vélodrome, qui devront être réalisés en vue de sécuriser le site.

Par 10 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le **compte communal 2013**.

Par 10 OUI, 7 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve la première **modification budgétaire communale 2014**.

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2013 de la **Fabrique d'église** St Fiacre de Wisbecq qui se présente comme suit : recettes 25.121,55 €, dépenses 21.971,18 €, soit un excédent de 3.150,37€ après une intervention communale de 19.138,70 €.

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2013 de la **Fabrique d'église** St Géry de Rebecq qui se présente comme suit : recettes 82.384,23 €, dépenses 78.432,85 €, soit un excédent de 3.951,38€ après une intervention communale de 53.456,27€.

A l'unanimité, le Conseil approuve le règlement communal relatif à l'exercice et l'organisation des activités

foraines et ambulantes de gastronomie foraine sur les **fêtes foraines publiques** et le domaine public.

A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

Acquisition de mobilier scolaire pour l'école de la Ruelle Al Tache (tables pliantes) (4.958,67 € HTVA)

Désignation d'un auteur de projet, marquages routiers et signalisation (12.396,69 € HTVA)

Mobilité et sécurisation des voiries, remplacement de panneaux de signalisation routière (24.793,39 € HTVA)

Désignation d'un bureau d'études dans le cadre de petits projets de réfection de trottoirs et/ou de voirie (4.132,23 € HTVA)

Acquisition de celules de columbarium (6.611,57 € HTVA)

Achat de matériel d'éducation physique (4.130,00 € HTVA)

A l'unanimité, le Conseil décide des modifications du **règlement de circulation routière** suivantes :

organisation du stationnement Chaussée de Tubize

signalisation sur l'îlot du Plateau de la Gare

création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées Clos des Augustines 17/1

A l'unanimité, le Conseil donne son accord de principe pour nommer la voirie créée dans le Chemin du Renard pour desservir les lots 1 à 6 du permis d'urbanisme « Cap Propriétés » : **Chemin de la Ferme Poliard**.

Le Conseil prend connaissance de la situation administrative, du compte et du bilan de l'asbl **Centre culturel de Rebecq** pour l'exercice 2013 ainsi que du budget de l'institution pour l'exercice 2014.

A l'unanimité, le Conseil approuve les délibérations du **CPAS** relatives à la fixation de l'échelle de traitement du

Directeur général et du Directeur financier.

A l'unanimité, le Conseil décide de solliciter un subside auprès de la Province du Brabant wallon pour le projet suivant: **aménagement de la place de Bierghes**.

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet des services techniques suivant : **Mobilité - sécurisation des voiries - remise en état de signalisation**.

A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer à la centrale de marchés de la Province du Hainaut et d'approuver le projet de convention d'adhésion établi par les services de la Province du Hainaut.

A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur le pourcentage suivant de participation de chacune des 4 communes à la dotation communale globale de la **zone de Police Ouest**

Compte-rendu du Conseil communal du 21 mai

Par 16 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des **Intercommunales** IMIO, IBW, ISBW et SEDIFIN.

Par 17 OUI et 1 NON, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de la SCRL Habitations Sociales du Roman Pais.

Le Conseil prend connaissance de l'élection de Messieurs A.Hautenaue et F.Borgniet en qualité, respectivement, de président et de secrétaire du Conseil de Fabrique et de Monsieur Machiels en qualité de membre du bureau des marguilliers de la **Fabrique d'église** Saint Fiacre de Wisbecqainsi que de l'élection de Messieurs

A.Hautenaue, M.Machiels et F.Borgniet en qualité, respectivement, de président, de trésorier et de secrétaire du bureau des marguilliers de ladite Fabrique.

Par 14 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2013 de la **Fabrique d'église** des Sts Pierre et Martin de Bierghes

qui se présente comme suit : recettes 40.167,62 €, dépenses 33.513,51 €, soit un excédent de 6.654,11€ après une intervention communale de 22.959,30€.

A l'unanimité, le Conseil arrête la liste des **subventions aux sociétés et associations** pour l'exercice 2014, suite aux derniers dossiers rentrés.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la convention de mise à disposition de locaux pour **l'ONE**.

■ Par 11 OUI, 6 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les comptes 2013 du **CPAS**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le règlement relatif à l'exercice et l'organisation des activités ambulantes sur les marchés publics et le domaine public et le règlement relatif à l'exercice et l'organisation des activités foraines et ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques et le domaine public.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

📍 entretien des voiries, travaux de pose de revêtement hydrocarboné 2014 seconde phase (82.644,62 € HTVA)

📍 matérialisation du règlement de sécurité routière pour le centre de Rebecq,

marquage routier et signalisation (4.132,23 € HTVA)

📍 acquisition de matériel de désherbage non chimique (brosse de désherbage manuelle) (2.479,34 € HTVA)

📍 acquisition d'une camionnette fourgonnée pour les services techniques via la centrale d'achat du SPW (14.000 € TVAC)

📍 démolition du pont Avenue Behault (16.528,92 € HTVA)

📍 acquisition de matériel de désherbage non chimique (brosse de désherbage pour tracteur) (22.314,04 € HTVA)

📍 remplacement des postes de travail informatiques pour l'ensemble de l'administration communale (50.000 € TVAC)

📍 désignation d'un auteur de projet, réfection du Chemin du Renard (14.049,59 € HTVA)

📍 désignation d'un auteur de projet, réfection de la Rue Basse (9.090,91 € HTVA)

📍 désignation d'un auteur de projet, réfection de la Rue du Montgras, partie (12.396,69 € HTVA)

📍 désignation d'un auteur de projet, réfection de la Place du Centenaire et de la Rue de Saintes, partie (7.438,02 € HTVA)

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la convention de services entre la Commune et l'Intercommunale IGRETEC relative à l'étude de la **réfection des ponts de la Senne** entre la Commune et IGRETEC.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le projet des services techniques rentré dans le cadre du subventionnement par la Province de Brabant wallon des Communes pour des travaux et / ou acquisitions de matériel visant à l'**accessibilité aux services publics des personnes atteintes d'un handicap**, et le budget

prévisionnel de 37.000€.

■ A l'unanimité, le Conseil valide le rapport annuel de suivi du **PCM** année 2013, version finale.

■ A l'unanimité, le Conseil ratifie la délibération relative à **l'ouverture d'une classe maternelle mi-temps à l'implantation de Bierghes**.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, du 01/09/2014 au 30/09/2014, **22 périodes du salaire d'un(e) instituteur(trice) primaire temporaire**.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, du 01/09/2014 au 30/06/2015, **18 périodes du salaire d'un maître spécial de néerlandais**.

■ Le Conseil prend connaissance du procès-verbal de vérification de l'encaisse du Directeur financier à la date du 31 mars 2014.

Comment désherber les plantes spontanées sur les trottoirs ?

Depuis le mois de juin 2014, suite à une réglementation wallonne qui vise à limiter les pesticides dans les espaces publics, il est interdit d'utiliser un herbicide ou tout autre produit de synthèse pour désherber sur le trottoir ou tout autre espace proche de la rigole (graviers, pelouse, haie,...).

Cependant, même s'il appartient au domaine public, l'entretien du trottoir est à la charge du citoyen.

Alors que faire ?

Des alternatives aux produits chimiques existent :

- Préventivement, vous pouvez broser régulièrement les joints des pavés afin d'éliminer la terre présente.
- Vous pouvez utiliser les binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber entre les pavés ou dans les graviers.
- Contre les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons,...) rien ne vaut l'arrachage à la main.
- Un peu d'eau bouillante versée régulièrement finira par faire disparaître la plante indésirable. Le choc thermique fera flétrir la plante instantanément. L'utilisation d'un désherbeur thermique à flamme ou électrique aura le même effet.

NB: L'utilisation d'eau de Javel, de sel ou encore de vinaigre pour désherber le trottoir est nuisible pour les eaux de surfaces et souterraines.

Pour plus d'infos sur les techniques alternatives, consultez adalia.be

Collège communal : ce qui a changé

Les élections du 25 mai dernier n'étaient pas communales (pour rappel, il s'agissait d'élire le Parlement wallon et le Parlement fédéral), toutefois elles ont eu des répercussions au niveau communal, vu la présence de certains élus locaux sur les listes.



A Rebecq, le Bourgmestre Dimitri Legasse se présentait au Parlement wallon et a été élu. Il est donc devenu député régional. Il garde son titre de Bourgmestre mais est remplacé au quotidien par une Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre (Patricia Venturelli), celle-ci étant elle-même remplacée au sein du Collège par un nouvel Echevin (Jean Paul Denimal).



Nous avons interrogé Michaël CIVILIO, Directeur général de l'administration, pour plus de précisions sur ce jeu de dominos sur base du Code de la Démocratie Locale.

Quel impact a eu cette élection sur le quotidien de l'administration ?

Le changement le plus important, c'est la composition du Collège. Le Collège a choisi de désigner un nouvel Echevin pour remplacer Mme Venturelli, appelée elle-même à remplacer au quotidien le Bourgmestre en tant qu'Echevine déléguée. J'ai ainsi retrouvé autour de la table du Collège M. Denimal, que je connaissais déjà puisqu'il avait été Echevin lors de la précédente législature. Le Collège a également décidé que le Bourgmestre en titre, M. Legasse, continuera à être invité pour discuter à titre d'expert des dossiers communaux. Il est ainsi toujours présent au Collège qui peut tenir compte de son éclairage avant de prendre sa décision sur un dossier. D'un point de vue purement administratif, je dirais que cette élection a impliqué beaucoup de réflexions et de changements dans les processus administratifs : signatures des documents, papier à entête...

Et au niveau du Conseil communal, qu'est-ce qui change ?

D'abord il faut savoir que le Bourgmestre est avant tout un élu et qu'il continue donc à siéger au Conseil communal comme avant. Son empêchement en tant que Bourgmestre fait suite à une réforme récente de la législation wallonne qui met les députés dans la situation qui était celle des ministres auparavant. Par contre, son élection a causé un autre changement au sein du Conseil : M. Denimal était Président du Conseil, or cette fonction lui interdisait d'être membre du Collège communal. Lorsqu'il a été appelé à remplacer Mme Venturelli au sein du Collège, il a donc abandonné son mandat de Président d'Assemblée et le Conseil a désigné à ce poste M. Hemerijckx.

Des changements quant aux coûts de fonctionnement ?

Non. Le nombre de membres du Collège rémunérés par la Commune reste le même et il n'y pas de cumul des salaires. Le Bourgmestre est maintenant rémunéré uniquement par le Parlement wallon et au niveau communal, chaque élu perçoit uniquement le salaire du mandat qu'il occupe.

Comment contacter vos élus

Tout courrier adressé à un membre du Collège communal peut être adressé à la Maison communale, Rue Dr Colson 1, 1430 Rebecq ou déposé dans la boîte aux lettres de l'Administration, située dans la colonne en pierre à l'entrée du site (en face des Moulins d'Arenberg).



Dimitri LEGASSE :
Député-Bourgmestre.

Chemin Planche Quévit, 8
1430 Rebecq
0495/33.55.60
dimitrilegasse@hotmail.com



Patricia VENTURELLI : Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre. Enseignement et famille, enfance, extrascolaire, jeunesse, cohésion sociale, culture et jumelage. Officier d'Etat civil.

Grand Place de Quenast, 4
1430 Rebecq
0476/83.88.26
patricia.venturelli@skynet.be



Sophie KEYMOLEN : Présidente du Centre Public d'Action Sociale. Santé, aide sociale, accueil de la petite enfance et des aînés, logement, aide aux personnes handicapées.

Chemin de la Malpensée, 36
1430 Rebecq
0496/12.26.86
sophie.keymolen@gmail.com



Axel DEMOL : 1er Echevin. Travaux d'infrastructures publiques, travaux de voiries et de bâtiments.

Chaussée Maieur Habils, 59
1430 Rebecq
0475/25.26.68
demol.axel@outlook.com



Jean Paul DENIMAL : 2ème Echevin. Environnement, sports.

Chemin du Petit Spinoi, 4
1430 Rebecq
0473/57.66.05
jeanpauldenimal@hotmail.be



Hervé MEERSSCHAUT : 3ème Echevin: Urbanisme, mobilité et agriculture

Avenue Cantelaube, 1
1430 Rebecq
02/395.32.66
hervemeersschaut@hotmail.com



Léon KYQUEMBERG : 4ème Echevin. Aînés et tourisme, associations patriotiques et cérémonies publiques.

Chemin Vert, 41
1430 Rebecq
067/63.65.70



Philippe HAUTERS : 5ème Echevin. Commerce et participation citoyenne, développement économique, indépendants, entreprises et professions libérales.

Chaussée de la Genette, 6
1430 Rebecq
0472/96.59.13
philippe.hauters@skynet.be

LE CENTRE EN ZONE BLEUE

Pourquoi appliquer et étendre le système de la Zone Bleue à Rebecq ?

Afin d'apporter des solutions aux problèmes de stationnement dans le centre du village, et de favoriser l'accès aux commerces locaux, le Collège communal a souhaité repenser la politique de mobilité et de stationnement dans la Commune.

Plusieurs emplacements en zone bleue existent depuis quelques années dans la rue du Pont et la rue Docteur Colson. Le non-respect par les usagers de la limitation de durée y est monnaie courante avec, comme effet pervers, de pénaliser les commerçants et leurs clients, qui n'ont souvent pas d'autres choix que de stationner leur véhicule de manière illégale sur la voirie, ou de se tourner vers des commerces extérieurs où des places de stationnement sont aisément accessibles. Depuis la dépenalisation du stationnement, le contrôle du respect de la durée de stationnement en zone bleue est une compétence communale. **Le Conseil communal du 18 juin 2014 a adopté un règlement-taxe relatif au stationnement en zone bleue**, outil nécessaire pour mener à bien une politique volontariste en matière de stationnement.

Contrairement à d'autres Communes où le stationnement est payant, la volonté du Collège communal était de pouvoir continuer à offrir du stationnement gratuit à tous les usagers, tout en favorisant la dynamique locale, via **l'utilisation du disque réglementaire en zone bleue**, ou via l'utilisation des parkings longue durée.

Quand doit-on appliquer son disque bleu ?

Tout conducteur qui, les jours ouvrables ou les jours précisés par la signalisation, met un véhicule automobile, un cyclomoteur à quatre roues, un tricycle à moteur ou un quadricycle à moteur en stationnement dans une zone de stationnement à durée limitée, doit apposer sur la face interne du pare-brise, ou à défaut, sur la partie avant du véhicule, un disque de stationnement conforme au modèle déterminé par le Ministre des Communications. (C. route, art. 271.1).

Afin d'encourager l'utilisation de ce disque, le Collège communal a décidé de fournir gratuitement un disque bleu aux citoyens rebecquois. Ils seront disponibles à l'accueil de l'Administration communale du 22 septembre 2014 au 15 novembre 2014 (dans la limite du stock disponible), sur présentation de la carte d'identité et de la carte grise du véhicule.

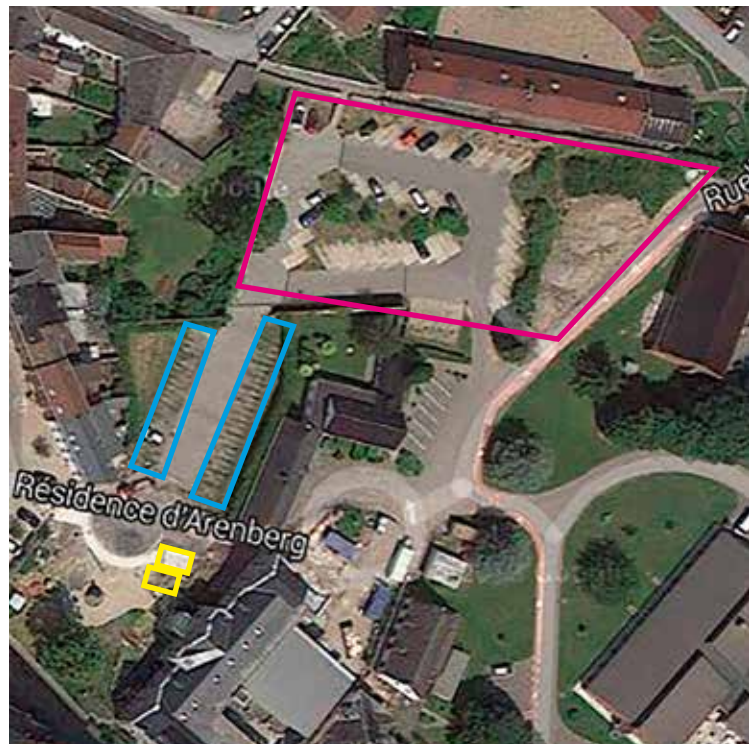
Le disque doit être apposé pendant les jours ouvrables (du lundi au samedi) de 9h à 18h sauf si une signalisation particulière apparaît sur les panneaux de signalisation. La durée de stationnement autorisée en zone bleue dans le centre de Rebecq est limitée à 60 minutes.

Le conducteur doit positionner la flèche du disque sur l'heure d'arrivée ou sur le trait qui suit cette heure si l'heure est entre 2 graduations. Ex. vous arrivez à 11h11, le disque indique 11h30 et vous autorise le stationnement jusqu'à 12h30, dans le cas où la durée de stationnement est limitée à 60 minutes.

Le montant de la taxe en cas de non respect de la durée de stationnement, ou en l'absence de disque, s'élève à 15 euros par journée entamée. Les constats seront réalisés par des agents de la police ou par des gardiens de la paix assermentés. Dans les deux cas, le suivi de l'infraction est assuré par l'Administration communale qui, en cas de non-paiement dans les 15 jours, procédera à l'enrôlement de la taxe.

Localisation des zones bleues dans le centre de Rebecq

Les emplacements situés en zone bleue sont ceux déjà existants de la rue du Pont et de la rue Docteur Colson. A ces emplacements sont ajoutés depuis le mois de septembre deux nouvelles zones à durée limitée : la première sur la partie basse du parking Arenberg (à proximité du Centre administratif), et la seconde, le long de l'ancienne gare de Rebecq (zones encadrées en bleu sur le plan présenté ci-joint).



Parking d'Arenberg

Toutes les zones bleues sont matérialisées par des panneaux à l'entrée et à la sortie de la zone.

Les emplacements PMR

Les véhicules des personnes handicapées peuvent stationner partout dans la zone bleue et de façon illimitée dans le temps. La carte spéciale doit être apposée visiblement sur la face interne du pare-brise. En outre, six emplacements réservés aux handicapés situés dans la zone bleue sont réservés exclusivement aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Pour rappel, **le stationnement d'une personne non autorisée sur un emplacement pour handicapé ne relève pas du contrôle de la zone bleue, mais constitue une infraction du second degré au Code de la route, dont le montant s'élève à 110 €.**

Les parkings « longue durée »



Parking de la Gare

TOUS les parkings sont gratuits. La durée de stationnement N'EST PAS LIMITEE sur les parkings suivants : «Parking Grand Place » (70 emplacements + 22 emplacements à l'arrière des bâtiments communaux), « Parking d'Arenberg » (42 emplacements + création de ± 20 nouveaux emplacements), « Parkings de la Gare » (66 emplacements). Ces parkings sont prévus spécialement pour répondre aux besoins des personnes qui stationnent leur véhicule pendant de longues durées, riverains et travailleurs.



Création de zones de livraison





Afin d'assurer l'accès aux commerces par les camions de livraison, deux zones seront dédiées à cet effet : l'une devant la taverne, la seconde devant la supérette.



Zone de livraison devant la supérette : stationnement interdit



Zone de livraison devant la taverne : stationnement interdit du lundi au vendredi de 6h à 18h

-  Stationnement gratuit – durée limitée à 60 minutes
-  PMR
-  Stationnement gratuit – longue durée
-  Zone de livraison

De plus, nous vous rappelons que le respect des lignes jaunes facilite grandement la mobilité!



Le mot de la présidente du CPAS

La rentrée est pour beaucoup d'entre nous une période d'effervescence, où les projets foisonnent. Notre CPAS n'est pas en reste, en première ligne pour tout ce qui concerne l'aide aux personnes, mais aussi actif dans d'autres domaines, comme la petite enfance ou l'accueil des personnes âgées. Cet été encore, avec la complicité du service communal de Cohésion sociale, nous avons participé à l'opération Eté solidaire, qui s'est terminée par une fête foraine intergénérationnelle à la Résidence.

Nous nous employons à conserver un équilibre entre la création de nouvelles activités et le maintien des services qui prouvent chaque jour leur utilité sur le terrain. Vous trouverez dans ces pages toutes les informations relatives à quelques secteurs que nous développons particulièrement en ces temps de crise: l'aide aux demandeurs d'emploi, l'aide aux personnes fragilisées et les ateliers pour seniors. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Au plaisir de vous rencontrer, peut-être lors du traditionnel Souper chicons au gratin de la Maison de Repos le 27 septembre prochain ?

Sophie KEYMOLEN

SOS Dépannages

En sa séance du 28 mai dernier, le Conseil de l'action sociale a décidé d'actualiser le règlement d'accès au service « SOS Dépannage ». Cette mise à jour visait essentiellement à clarifier le dispositif organisé par le Centre public d'action sociale (C.P.A.S.) de Rebecq. Par ailleurs, les contraintes budgétaires qui s'imposent à tous les pouvoirs publics, nous ont obligés à mettre davantage en adéquation le prix du service avec son coût réel. En effet, le service présente chaque année un substantiel écart entre ses recettes et ses dépenses (27.265,75 € en 2013).

Néanmoins, nous entendons préserver l'essence même du projet à savoir, faciliter le quotidien des personnes et en particulier de celles et ceux qui vivent certaines fragilités (le handicap, la maladie, etc.).

Ci-dessous, nous vous présentons les nouvelles modalités de fonctionnement du service qui seront d'application à compter du 1er janvier 2015.

1] Quels travaux ?

Le service « SOS Dépannage » réalise les petits travaux :

- d'entretien, de réparation et d'aménagement de l'habitat ;
- de jardinage (la tonte de pelouses, la taille de haies, le désherbage des abords de l'habitation et des cours, le bêchage des jardins et des potagers, le façonnage de bois de chauffage, le ramassage et l'évacuation des déchets et/ou des feuilles et branchages).

Ces travaux doivent être de minime importance et être tels qu'ils pourraient être réalisés par les usagers s'ils avaient l'outillage adéquat, la force et la santé nécessaires. Nous soulignons que notre service ne peut se substituer aux professionnels du secteur.

2] A qui s'adresse ce service ?

N'importe quel citoyen de Rebecq peut y faire appel à condition qu'il réside effectivement sur le territoire de la Commune de Rebecq et qu'il occupe personnellement le bien faisant l'objet d'une demande d'intervention.

3] Quel tarif et quelle modalité de paiement ?

L'heure de prestation est facturée 10,00 euros et les fractions d'heure supplémentaire sont comptabilisées au prorata. Cependant, si la prestation commandée n'atteint pas l'heure, il vous sera demandé 10,00 euros.

Afin de prendre en compte la situation sociale des personnes, il a été décidé d'offrir un **tarif réduit de 50 % pour celles et ceux qui disposent du statut BIM correspondant à l'ancien VIPO**. Par conséquent, ce tarif préférentiel est explicitement réservé aux veufs/veuves, invalides, pensionnés et orphelins qui bénéficient du BIM.

Quel que soit le statut de l'utilisateur, 1,00 euro de l'heure est facturé si un engin à moteur doit être fourni pour la réalisation des prestations demandées. Toute heure entamée est due. En ce qui concerne les frais de déplacement, 60 centimes d'euros sont facturés par kilomètre parcouru avec un maximum de 6,00 euros.

Les prestations sont payables au comptant.

4] Comment passer commande ?

Les demandes d'intervention se font par téléphone au 067/67 04 59 de 9h00 à 11h45 du lundi au vendredi ou par courriel à l'adresse valerie.stroobants@publilink.be.

Il est important de rappeler ici que, compte tenu de la difficulté de prévoir à la commande de la prestation le temps nécessaire pour la réaliser, l'agent d'accueil n'est pas en mesure de renseigner l'heure de passage de notre technicien.

Les personnes qui souhaitent bénéficier du tarif réduit doivent donner, dès la commande, une vignette de mutuelle.

5] Dernières précisions

Il est demandé aux usagers de préparer le lieu de travail de telle sorte qu'il soit accessible et dans un état de propreté suffisant. Par ailleurs, il va de soi que les animaux sont tenus à l'écart de notre technicien.

Lors des prestations, le technicien ne peut rester seul au domicile de l'utilisateur

Les travaux seront effectués avec le matériel du service. Les outils éventuellement fournis par l'utilisateur le seront à ses risques et périls. Par contre, l'utilisateur fournit les matériaux nécessaires en concertation avec l'agent d'accueil. Sauf accord préalable, les déchets verts sont laissés sur place pour compostage. En ce qui concerne les autres déchets éventuels, ceux-ci sont repris par le technicien dans la mesure où le volume de ceux-ci ne dépasse pas 50 litres.

Chaque fois que ce sera possible, le choix le plus respectueux de l'environnement sera privilégié, notamment pour les produits et les matériaux.

Si vous souhaitez faire appel au service ou obtenir de plus amples informations, nous vous invitons à demander par courriel un exemplaire du règlement (valerie.stroobants@publilink.be). Cependant, un courrier transmettant ledit règlement sera adressé prochainement à toutes les personnes qui font ou qui ont fait appel dans l'année à notre service.

Le Cluster : aide à la recherche d'un emploi

Le Centre public d'action sociale (CPAS) de Rebecq a créé en octobre 2007, en collaboration avec les CPAS d'Ittre et de Braine-le-Château, un service dédié à **l'insertion professionnelle** : le « **Cluster de l'itinéraire** ». Ce service est piloté par notre CPAS. Ce service a pour mission de favoriser, pour certains l'accès à l'emploi, pour d'autres le retour au travail et ce quel que soit le profil des personnes (jeune sans qualification, étudiant, adulte confronté à un accident professionnel, etc.).

Nous vous présentons aujourd'hui le bilan d'activités dudit service pour 2013.

Ateliers de recherche emploi

En 2013, le service a organisé 18 ateliers de recherche emploi. Ils s'adressent à toutes les personnes en recherche d'emploi, qu'elles soient bénéficiaires ou non d'une allocation quelconque. Les ateliers permettent aussi de rédiger ou d'améliorer un CV, de préparer une lettre de motivation, de répondre en ligne à des offres, d'adresser une candidature spontanée (sur la base d'une liste des commerces et des entreprises de la région), etc.

41 personnes ont participé à au moins un atelier et 19 d'entre elles ont trouvé un emploi (soit près de 50 % des usagers).

Tableau de fréquentations

Nombre de personnes présentes en moyenne	6
Nombre de personnes ayant participé à au moins un atelier	41
Nombre d'ateliers	18
Nombre de personnes ayant trouvé un emploi	19
Nombre d'emplois trouvés connus	20*

* une même personne a trouvé deux emplois (CDD)

Remise à l'emploi dans le secteur non-marchand

Le Cluster de l'itinéraire accompagne les personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale (RIS) ou de l'aide sociale équivalente (ERIS), en leur proposant, suivant les possibilités, une remise au travail soit au sein du CPAS, soit auprès de l'un de nos partenaires (l'Administration communale de Rebecq, le Village n°1, etc.). En 2013, 40 usagers ont été engagés.

Remise à l'emploi dans le secteur privé marchand

Les agents d'insertion font également de la prospection auprès d'entreprises privées marchandes qui, si elles engagent un usager (bénéficiaire du RIS ou ERIS), pourront bénéficier de deux primes : l'une égale à 250 €/mois (pour un temps plein durant 12 mois maximum), l'autre de 15 €/jour presté. Elles peuvent cumuler ces primes avec d'autres interventions dans le coût du travail (« Activa », « Plan de Formation Insertion », « Programme de Transition Professionnelle », etc.). En 2013, une cinquantaine d'entreprises privées ont été démarchées. Suite à cette prospection, une quarantaine d'emplois vacants ont été proposés à nos usagers et 20% de ceux-ci y ont trouvé un emploi.

Remobilisation

Afin de permettre aux personnes plus éloignées de l'emploi de sortir de chez elles, le Cluster de l'itinéraire propose des formations intitulées « Sortir de soi, sortir de chez soi » financées par la Province du Brabant Wallon. Ces formations visent à rendre confiance aux personnes (travailler son apparence, améliorer son estime de soi, etc.).

Le cycle de formation a été suivi par 5 personnes (pour un groupe limité à 8 personnes). Suite à la formation, une personne a trouvé du travail dans le privé, une autre est rentrée en formation et une dernière est actuellement en « article 60§7 » au sein de la Maison de Repos du CPAS de Rebecq.

Autres activités du Cluster

Durant l'année 2013, d'autres actions ont été menées par les agents d'insertion du Cluster. Citons entre autres des journées d'informations sur les contours juridiques du retour à l'emploi et la participation au Salon de l'emploi de Braine-l'Alleud.

Renseignements : Feline CASELLAS 0486/04.64.85 et Marc DE SMET 0489/31.82.92., agents d'insertion pour le CPAS de Rebecq.

Atelier d'initiation à Internet : reprise en octobre 2014

En septembre 2013, le CPAS de Rebecq et le Conseil consultatif des aînés décidaient de s'associer pour développer un atelier d'initiation à Internet spécialement destiné aux + de 60 ans.

Très vite, près de trente personnes se sont manifestées. Celles-ci disposant de compétences variables, nous avons tout d'abord créé un groupe de débutants, pour en former ensuite un second composé de personnes ayant déjà utilisé un PC.

Au total, près de 30 personnes ont pu apprendre à découvrir Internet, Facebook, Skype, etc.

Pour 2014-2015, nous souhaiterions repartir sur un module de base où les aînés pourront apprendre à utiliser un ordinateur et découvrir Internet. Comme l'année dernière, les débutants passeront d'abord par des exercices simples visant à apprendre le maniement de la souris et du clavier. Puis, ils découvriront les possibilités offertes par Internet. La formation est assurée par plusieurs animateurs ce qui permet d'avancer aux « rythmes de chacun ».

Au cours de la saison 2014-2015, un atelier sur le maniement des tablettes numériques aura également lieu.

Dès lors, si vous avez envie de communiquer avec vos proches (enfants, petits-enfants ou des amis), d'apprendre à envoyer un mail ou de découvrir tout ce qu'Internet offre comme possibilités, rejoignez-nous le jeudi matin de 10h à 12h dans les locaux de l'Administration communale. Première séance le 2 octobre 2014.

Inscriptions : F. Ankaert 067/67.06.88

PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

Pour les enfants scolarisés en maternelle
24 places maximum pour les vacances d'automne et d'hiver, priorité aux Rebecquois, les non-Rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Pour les enfants scolarisés en primaire
24 places maximum pour les vacances d'automne et d'hiver, priorité aux Rebecquois, les non-Rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Quand ?

Vacances d'automne :

■ du 27 au 31 octobre 2014 de 8h30 à 16h30

Vacances d'hiver :

■ du 29 décembre au 2 janvier 2015 de 8h30 à 16h30 (4jours)

Fermeture le 1 janvier 2015

Où ?

Ecole Communale
 Ruelle Al'Tache
 1430 Rebecq

Ecole Communale
 Rue du Montgras, 36
 1430 Rebecq

Frais et modalités d'inscription :

Vacances d'automne 25€ la semaine.

Vacances d'hiver 20€ la semaine.

Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée.

Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates, bénéficient de la gratuité pour le 3ième enfant.

Les inscriptions se feront par Internet sur le site www.rebecq.be, le samedi 11.10.2014 de 9h à 18h ou au service population de l'Administration communale de 9h à 10h30.

Garderie :

■ de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

■ 0,50€ la demi-heure

■ payée obligatoirement à la surveillante sur place

Repas :

Pique-nique à apporter

Renseignements :

Mme Cassandra Dupont, 067/28.78.09 pour les inscriptions et l'organisation

Les jeunes travaillent pour vous !

L'opération «Été solidaire, je suis partenaire», subventionnée par la Région wallonne, permet aux Communes, CPAS et sociétés de logement de service public d'engager des jeunes de 15 à 21 ans sous contrat d'étudiant, durant les mois de juillet et d'août, pour réaliser des petits travaux d'utilité publique dans leur environnement proche (embellissement de quartier, aide aux personnes défavorisées ou handicapées, etc.). Cette année, pas moins de 26 jeunes ont été recrutés et ont oeuvré à embellir vos quartiers! Les aménagements réalisés sont notamment la **mise en oeuvre d'un potager collectif au sein du Clos des Augustines, le placement de bancs et d'arceaux à vélos, la restauration de mobilier urbain, le marquage des zones piétonnes et de stationnements aux abords de la Maison de Repos et de la crèche, la peinture d'un mur extérieur à l'école de la rue de Saintes et la réfection d'un parterre sur le parking du hall omnisports**. Une journée intergénérationnelle a été organisée avec un beau succès par les étudiants le dernier jour de l'opération au sein de la Maison de Repos et de Soins sur le thème de la fête foraine, à destination des personnes âgées et des enfants des plaines de vacances.



FOOT : la RUS en Promotion !



La saison dernière a vu la montée historique de notre club de football en Promotion. En effet, en cinq ans à peine, la RUS Rebecquoise est passée de la 3ème Provinciale à la Promotion, grâce au dynamisme induit par son Président Thierry Demolie et toute l'équipe de passionnés rassemblés autour du club. A l'aube de cette nouvelle saison, l'équipe première entraînée par Jean-Louis Meynaert aligne des joueurs de qualité et espère bien s'inscrire dans la durée à ce stade de la compétition. Le club tout entier a bénéficié de cet élan et dispose d'une école des jeunes et d'infrastructures de qualité.

Avis aux supporters : calendrier des matchs à domicile de l'équipe première

- | | |
|--------------------------------------|---|
| ■ 28/09/2014 Rebecq - Ol. Wijgmaal | ■ 08/02/2015 Rebecq - Overijse |
| ■ 12/10/2014 Rebecq - US Solrézienne | ■ 22/02/2015 Rebecq - Léo Uccle |
| ■ 26/10/2014 Rebecq - Wolvertem | ■ 15/03/2015 Rebecq - Sterrebeek |
| ■ 15/11/2014 Rebecq - Assesse | ■ 29/03/2015 Rebecq - Châtelet |
| ■ 30/11/2014 Rebecq - Francs Borains | ■ 19/04/2015 Rebecq - RC Waterloo |
| ■ 11/01/2015 Rebecq - Ganshoren | ■ 03/05/2015 Rebecq - Entente Binchoise |
| ■ 25/01/2015 Rebecq - Acren | |



Rebecq en fleurs

Comme chaque année, le Concours « Rebecq en fleurs » organisé par l'Administration communale a motivé de nombreux participants à fleurir leur quartier. Voici les heureux gagnants :

Catégorie Jardin fleuri

- 1) ILIC Raymond, rue de la Station 14
- 2) HABILS Michel, rue Duc d'Arenberg 19
- 3) LATTENIST François, chaussée d'Enghien 69

Catégorie Façade maison de rangée

- 1) TRESNIE Chantal, chemin du Blocu 14
- 2) DERIDDER José, chemin Beau Site 7
- 3) BERT Philippe, route de Bruxelles 38
- 4) TRESNIE Lucien, rue Dr Colson 94
- 5) THIBAUT Marie-Louise, rue Neuve 1



Photos : Luc TYTENS

Catégorie Façade avec jardinet à l'avant

- 1) DETRIE Daniel, avenue des Rokètes 20
- 2) DUMASY Andrée, rue des Aubépines 12
- 3) CHEVALIER Roger, chemin du Stoquois 83
- 4) DENAYER Claude, rue des Aubépines 8
- 5) TRESNIE Simone, chemin de la Chaussée 52

Catégorie « Jardin au naturel »

- 1) KEPPENS Eliane, Rue Montplaisir 26
- 2) LAUWAERT Rudy, rue de la Chapelle 28
- 3) VANDEZANDE Valérie, Rue Duc d'Arenberg 29



La Maladie d'Alzheimer



La **maladie d'Alzheimer** est une maladie neurodégénérative incurable du tissu cérébral qui entraîne la perte progressive et irréversible des fonctions mentales et notamment de la mémoire. Le nom «Alzheimer» vient du neurologue allemand Aloïs Alzheimer qui, le premier, a diagnostiqué cette maladie en 1906.

La maladie d'Alzheimer est la forme la plus fréquente de démence (plus ou moins 50% des démences répertoriées). Le nombre de personnes atteintes de démences en Belgique est de 160.000 dont 85.000 atteintes de la Maladie d'Alzheimer. Elle apparaît en général chez les personnes âgées mais elle a déjà été diagnostiquée parfois chez des personnes plus jeunes.

Cette maladie s'installe insidieusement dans la vie de la personne qui en souffre et dans celle de son entourage. L'association américaine Alzheimer a relevé 10 signes avant-coureurs permettant de diagnostiquer le mal :

- 1] Perte de la mémoire immédiate avec effet sur les relations sociales ou les relations professionnelles.
- 2] Problèmes dans les activités quotidiennes.
- 3] Problème de langage.
- 4] Désorientation spatiale et temporelle.
- 5] Erreurs de jugement.
- 6] Problèmes de pensée abstraite.
- 7] Mauvais rangement d'objets.
- 8] Changement d'humeur ou de comportement.
- 9] Changement de personnalité.
- 10] Perte de l'esprit d'entreprise

A ce jour, bien qu'elle soit l'une des principales causes de dépendance de la personne âgée, il n'y a pas de remède qui puisse guérir la maladie. Cependant, des outils existent et permettent d'accompagner le malade et ses proches.

Il y a tout d'abord le traitement médicamenteux qui atténue les troubles cognitifs. Il est recommandé en début de maladie. A côté de cela, il y a le traitement non médicamenteux qui tourne autour de 3 axes :

- La poursuite des activités habituelles
- L'accompagnement relationnel (concept analogue aux soins palliatifs)
- Le milieu thérapie (valorisant, normalisant, sécurisant)

La maladie d'Alzheimer isole de par l'incompréhension de l'entourage et de la société face à l'attitude du malade atteint. Pour mieux l'aborder, des organismes se sont mis en place. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de l'asbl Ligue Alzheimer Belgique..



Le CPAS face à la Maladie d'Alzheimer.



Etant confronté en première au problème, notamment à la Maison de repos « La Résidence d'Arenberg », le CPAS s'est toujours intéressé de près aux informations liées à cette maladie et s'est très vite préoccupé de les relayer auprès des personnes concernées.

En effet, le CPAS souhaite particulièrement offrir aux personnes âgées désorientées qu'il accueille dans la Résidence d'Arenberg, des activités en vue d'améliorer leur qualité de vie. Dans ce contexte, il fait appel à la collaboration d'Alzheimer Belgique asbl pour développer un atelier de psychomotricité pour les personnes âgées désorientées accueillies au sein de la Maison de Repos et de Soins. Le but est de prévenir l'aggravation des troubles cognitifs des personnes âgées concernées et d'accompagner la Maison de Repos et de Soins vers la mise en place d'un accueil spécifique. **L'atelier de psychomotricité a lieu tous les 15 jours en deux groupes d'environ 10 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer résidant ou non à la maison de repos.**

En 2009, le CPAS a rentré un dossier de candidature auprès de la Fondation Roi Baudouin pour un appel à projets pour une « Commune Alzheimer admis ». L'idée était d'organiser des ateliers hebdomadaires de stimulation pour les personnes atteintes de cette maladie et d'apporter du soutien aux aidants proches. Le projet a pu être concrétisé grâce à un subside de 15.000€. Ces séances hebdomadaires organisées par des personnes spécialisées sont l'occasion pour une personne désorientée de parvenir, par le mouvement, l'expression corporelle, à une harmonisation de ses modes de relation à elle-même et à son entourage.

Toujours dans un souci de communication et d'information, une conférence de Madame Mormal, Présidente de l'asbl Alzheimer Belgique, se tiendra prochainement à la Résidence d'Arenberg. Cette conférence s'adresse à toutes les personnes en contact avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.



Jeudi 2 octobre 2014 à 18h30 : Conférence d'information sur la maladie d'Alzheimer
 Au CPAS à la Résidence d'Arenberg (dans le restaurant)
 Rue Docteur Colson 1, 1430 Rebecq
 avec exposé de Mme MORMAL, la Présidente de l'ASBL Alzheimer Belgique et Echanges/
 Questions-Réponses



Sophie KEYMOLEN
Présidente du CPAS

Quelques questions...

Quelles initiatives le CPAS met-il en place pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ?

Cette maladie touche plus de personnes que nous le pensons ! Evidemment, des résidents de notre Maison de repos et aussi des familles de Rebecquoise et Rebecquois en font partie. Il est pour cela important de prévoir des lieux de rencontre, afin à la fois de stimuler les malades et d'apporter une écoute et un soutien aux familles et aidants proches. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'asbl Alzheimer Belgique pour proposer des activités de qualité. Nous allons par exemple organiser le 2 octobre une conférence « Commune Alzheimer admis », qui permettra d'informer sur cette maladie.

Quel sera le programme de cette conférence ?

Elle s'adresse à toutes les personnes en contact avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Plusieurs thèmes seront abordés : la description des phases d'évolution de la maladie, l'analyse des comportements perturbants et l'ébauche de solutions pour les gérer, ainsi que des informations concrètes sur les aspects juridiques ou les aides et soutiens possibles pour les aidants. Chacun y est le bienvenu et pourra être informé sur cette maladie qui touche de nombreuses familles.

Le Plan Maya à Rebecq, une étroite collaboration entre la Commune et le PCDN pour la sauvegarde des abeilles



En 2012, la Commune de Rebecq a souhaité s'investir dans la préservation des abeilles et de la biodiversité en s'associant au Programme MAYA lancé par la Région wallonne. Le projet « Commune Maya » a pour objectifs de soutenir l'activité apicole sur le territoire communal et de maintenir ou de restaurer un réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs.

Retour sur la première année d'engagement

En s'engageant pour être une « Commune MAYA », la Commune est amenée à réaliser des actions concrètes. Pour sa première année la Commune de Rebecq a réalisé des plantations de végétaux propices à l'alimentation des abeilles. Au total, 5 ares de prés fleuris mellifères ont été implantés et 440 plants d'essences mellifères viendront prochainement garnir et soutenir le talus à proximité du terrain de football.

La Commune a rencontré les apiculteurs locaux, et, avec la collaboration du PCDN, deux ruches ont été installées sur le site des étangs communaux. Le 31 mai 2014, une « Journée spéciale Maya » y a été organisée. Cette journée avait pour objectif de faire découvrir le site des étangs communaux, la biodiversité qui s'y développe et



le travail réalisé sur le site par les membres du PCDN (recensement des batraciens, entretien et faucardage, installation de bacs à compost par les Guides composteurs, restauration de l'îlot central,...), mais aussi de sensibiliser le tout public au maintien de la biodiversité sur le site et au respect du lieu, d'apporter des informations sur le Plan Maya, sur les abeilles et les pollinisateurs en général, de faire la promotion de l'aménagement de jardins au naturel, de prés fleuris,...

Près d'une centaine de personnes ont participé à cette journée spéciale au cours de laquelle de multiples activités étaient proposées (initiation à l'apiculture, installation et remplissage d'un hôtel à insectes, initiation à la pêche, pratique du compostage, concours Nature, distribution de sachets de semences de fleurs sauvages, exposition sur la pollinisation...)

Projets prévus pour la seconde année d'engagement



Pour la seconde année du Plan Maya, la Commune s'est engagée à incorporer au moins 20% de fleurs mellifères dans les fleurissements (parterres communaux, bacs à fleurs, parcs publics,...), ainsi qu'à inventorier et mettre à disposition des sites pour le dépôt de ruches par les apiculteurs. Avec le soutien du Service Public de Wallonie, la Commune va en outre poursuivre ses projets de plantations propices aux abeilles. En 2015, 16 ares de prés fleuris vont agrémenter les bords du chemin de Braine et de la route de Quenast, et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers (pommiers, cerisiers, poiriers - haute et basse tige) va être aménagé dans le cadre du projet de création d'un potager collectif à proximité du Clos des Augustines.

Le Plan Maya pour les citoyens

Si les communes étaient les premières à s'engager dans des Plans Maya, tout un chacun est aujourd'hui invité à apporter sa pierre à l'édifice. La Région wallonne a publié une brochure didactique répertoriant une dizaine d'actions à mettre en œuvre pour favoriser la biodiversité au quotidien. Cette brochure est disponible à l'Administration communale ou sur demande auprès du service Environnement (067/287.842).



La Régie technique travaille pour vous...



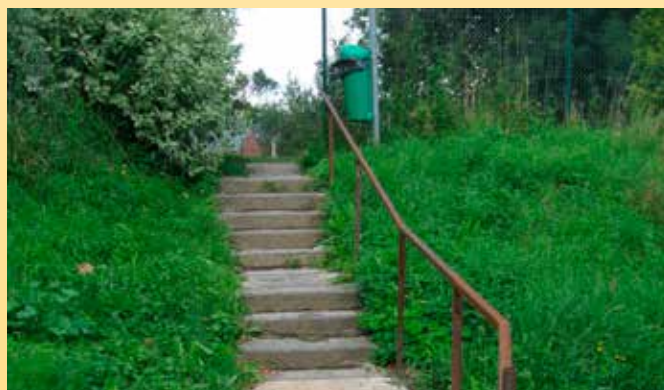
Réfection du réfectoire et de la nouvelle zone de garderie de l'école de la Ruelle Al Tache



Remplacement des fenêtres et châssis de l'école de la Ruelle Al Tache



Fleurissement été 2014



Placement d'une rampe, plaine de jeux de Rebecq

Travaux réalisés...

- **Rue Trieu du Bois** : Réfection de la voie carrossable. Les travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires 2014 afin de réduire au maximum les nuisances résultant de la fermeture de cet important axe de circulation.

- **Voies du Rail-Rebecq-Rognon** : entretien. La Commune a pu bénéficier d'un subside de 30.000€ octroyé par la Province du Brabant wallon pour réaliser des travaux d'entretien des fossés et pour réfectionner la voûte du Pont de l'Anglais. Les travaux de gunitage du Pont de l'Anglais sont maintenant terminés et les travaux d'entretien des fossés sont pratiquement achevés.

Travaux futurs...

- **Destruction du pont situé avenue Behault** : pour des raisons de sécurité, il sera procédé dans les prochaines semaines à la destruction de ce pont surplombant l'accès au Tennisland.

- **Route Industrielle** : une partie de la voie carrossable de la route Industrielle sera réfectionnée. Ces travaux seront réalisés dans les prochaines semaines.

Travaux sur la berge de la Senne

Suite aux travaux de pose d'un collecteur dans la Senne, certains dommages ont été causés aux murs de berge. Il était donc devenu nécessaire de consolider la berge.

En 2012, une première phase de travaux avait été réalisée par la Région wallonne entre le pont et l'angle du nouveau Centre administratif.

En 2014, la Commune a fait réaliser les travaux restants et des gabions ont été posés dans la Senne à hauteur du nouveau Centre administratif.

Le dispositif mis en place a été validé par la Région wallonne (service des voies et cours d'eau navigables).



Dernière minute



HESTIA, un partenaire à domicile

En complémentarité des institutions publiques, les mutualités et les associations, le Service Action sociale de la Croix-Rouge de Belgique souhaite développer Hestia, une activité d'accompagnement et de soutien relationnel au domicile des personnes. C'est une activité qui s'adresse à toute personne isolée par sa situation sociale ou familiale, son état de santé ou son âge. La personne bénéficie de la présence conviviale d'un(e) volontaire de la Croix-Rouge. La demande peut être occasionnelle ou régulière.

Cette activité peut se traduire par des visites à domicile, de petits services, des accompagnements de l'hôpital au domicile, ou des activités collectives, comme le partage d'une après-midi récréative. Des volontaires de la Croix-Rouge se rendent au domicile des personnes. Ces volontaires font partie de l'équipe de la Maison Croix-Rouge locale. Ils donnent de leur temps libre gratuitement dans un souci d'entraide. Par leur présence, ils atténuent le sentiment de solitude et d'isolement des personnes.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps libre ? Deux heures par semaine, une après-midi ou plus encore ? Vous souhaitez devenir volontaire Croix-Rouge et partager votre expérience au service de personnes isolées, fragilisées, à la recherche d'un contact humain ? Contactez la Croix-Rouge !

Infos : Croix-Rouge de Belgique - Maison CR du Bassin de la Senne - Nathalie SPITAEELS - Volontaire Collecte de sang et Hestia - 0496/81.81.03 Mercredi, vendredi, samedi - dechamps.renov@skynet.be

Avis aux personnes âgées et ou à mobilité réduite

Les chauffeurs de l'Asbl « Nous Vous Aidons » peuvent vous transporter à vos rendez-vous médicaux, hospitaliers et toutes autres destinations. Pour obtenir des renseignements ou pour une réservation un seul numéro: 0479/70.14.74

Gilbert Hautenauve - Palme d'or de l'Ordre de la Couronne

Monsieur Gilbert Hautenauve a reçu récemment la Palme d'Or de l'Ordre de la Couronne. L'Ordre de la Couronne est un ordre du Royaume de Belgique établi le 15 octobre 1897 par le Roi Léopold II en tant que Souverain de l'État indépendant du Congo. Le but de cet ordre était à l'origine d'honorer les faits héroïques et les services exemplaires rendus dans l'État indépendant du Congo. De nos jours, l'Ordre de la Couronne est décerné pour services rendus à l'État belge, spécialement pour services méritants dans la fonction publique.

Ancien tourneur aux Forges de Clabecq et actuel Président du Cercle d'histoire locale « Le Rewisbique », Monsieur Gilbert Hautenauve s'est depuis son plus jeune âge investi dans de nombreuses associations à caractère culturel et touristique (Moulins d'Arenberg, Petit Train du Bonheur, Mémorial de Rebecq, les Amis de l'Hospice ...). C'est pour cet engagement continu que cette décoration lui a été remise et nous l'en félicitons.

Bonne route dans vos études futures, les diplômés !

Rebecq dispose d'un enseignement de qualité et l'a une fois de plus prouvé en juin dernier, lors de la remise des CEB. En effet, sur 66 élèves passant le Certificat d'études de base en fin de sixième primaire, 59 l'ont obtenu, soit un **taux de réussite de 89 %**.

Le CEB est le premier diplôme que reçoit un enfant et son passeport pour le secondaire et ses projets futurs. Il symbolise l'accomplissement de 9 années de travail depuis son entrée en maternelle et est le fruit d'une collaboration active entre l'enfant, ses parents, ses enseignants et l'ensemble des équipes éducatives.



Sur la photo, la promotion 2014 lors de la remise des CEB pour les écoles communales de l'entité.

Boxe fitness pour les malades parkinsoniens

Un nouveau projet sportif a vu le jour dans les locaux du Fitnessland à Rebecq : de la boxe fitness pour les malades parkinsoniens. Infos : <https://jbdel14.wix.com/combattreparkinson>

Naturokids, quand une petite rebecquoise protège les animaux

Naturokids est né grâce à la volonté de Khalya, une jeune fille de 8 ans amoureuse de la nature et soucieuse de protéger les animaux. Avec l'aide de ses parents, Khalya vient de mettre sur pied un « service » de prise en charge des petits animaux blessés qui seraient trouvés par des promeneurs le long des routes, sentiers ou dans les bois. Naturokids s'occupe de venir les chercher et les porter dans un centre de réhabilitation. Les Communes couvertes par Naturokids sont Rebecq, Tubize, Clabecq, Hennuyères, Braine-Le-Comte, Braine-le-Château et Soignies.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.naturokids.be



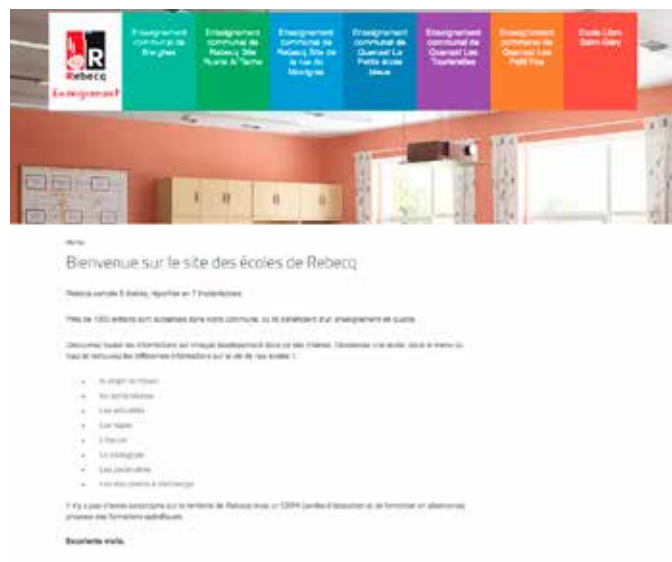
ZIT (Zone d'immersion temporaire)

Le projet visait à créer une zone inondable entre le village de Steenkerque (Braine-le-Comte) et le hameau d'Hou (Rebecq), afin de retenir un volume d'eau permettant de limiter le débit de crue de la Senne lors de la traversée de Rebecq et Tubize, et, de ce fait, réduire le risque d'inondations dans la vallée aval de la Senne. Pour ce faire, une digue a été construite en amont du moulin d'Hou sur le territoire de Rebecq en zone agricole et forestière. Cette digue présente une longueur de 255 m et une hauteur maximale de 2,50 m. La zone de rétention couvre une superficie de +/- 18,9 ha et permet de stocker un volume de 210.000 m³.



La ZIT en action le 11 juillet dernier.

Un nouveau site Internet pour nos écoles



Rebecq compte plusieurs établissements scolaires de qualité et le Collège communal a souhaité leur offrir un espace numérique afin de promouvoir leurs activités et donner aux parents la possibilité de suivre en ligne la vie de l'école.

Vous pouvez découvrir ce site via notre site communal www.rebecq.be rubrique Enseignement ou directement à l'adresse www.rebecq-ecoles.be

Vous y trouverez toutes les infos pratiques concernant nos écoles, les projets pédagogiques, les équipes éducatives, le menu des repas chauds, les éphémérides, les photos des activités... ainsi que toutes les actualités des écoles.



Quenast'ivales



Le dimanche 31 août a eu lieu la cinquième édition de l'évènement «Quenast'ivales» qui fait référence à la clôture de la période de vacances estivales. Comme chaque année, le Service de cohésion sociale, en partenariat avec le Centre

culturel, la Maison des Jeunes et le Comité d'Animation du Village de Quenast, a proposé des activités gratuites adressées aux familles et l'accent était mis sur le sport et l'amusement. Petits et



les structures gonflables, une piste de Quad, un mur d'escalade et des trampolines. D'autres animations étaient de la partie : spectacle ambulante, atelier de peinture, jeux anciens en bois, grimage, le tout sous une ambiance



musicale... Vivement l'année prochaine!



Fête de la Pomme au Petit Moulin d'Arenberg

Le 18 octobre 2014, le PCDN vous invite à sa désormais traditionnelle **Fête de la Pomme**. Lors de cette journée conviviale et festive, les membres du PCDN vous assistent dans le pressage de vos pommes et la mise en bouteille du jus extrait. Outre la fabrication du jus, vous pourrez venir découvrir un éventail de trucs et astuces aux ateliers d'échange de savoir-faire (méthodes de conservation des

aliments, fabrication de petits hôtels à insectes,...). Les portes du Petit Moulin d'Arenberg seront ouvertes de 10h à 17h. **Ne tardez pas à manifester votre présence**: pour le pressage de pommes, les inscriptions sont limitées à 20 ménages avec un maximum de 50 kg de pommes chacun. Pour réserver votre créneau horaire, contactez le service Environnement (067/287842).

Distribution gratuite de plants d'arbres à la Sainte Catherine : le SORBIER sera mis à l'honneur

Petit arbre de nos régions, le sorbier fait partie du patrimoine arboré de Wallonie.

Qu'il soit planté dans un jardin, aligné sur une avenue ou semé naturellement dans une coupe forestière, le sorbier nous offre ses atouts en toute saison. Au printemps, il dévoile des amas de fleurs blanches groupées en bouquets serrés, tels des pompons hérissés d'étamines. L'été, il

dispense une ombre légère au travers de son feuillage découpé. L'automne embrasse son houppier de couleurs chatoyantes, rouge et or. L'hiver venu, il expose ses fruits pour le plus grand bonheur des oiseaux. Ses qualités ornementales et son encombrement réduit en font un allié des jardins exigus et des allées étroites. Son bois est utilisé pour ses caractéristiques

particulières, notamment dans la fabrication d'instruments de musique. Ses fleurs sont appréciées par les insectes pollinisateurs et ses fruits par les oiseaux. Dans le cadre de la Semaine de l'arbre, la distribution de plants aux particuliers aura lieu **le samedi 29 novembre de 10h à 13h à l'Ancienne Gare de Rebecq**.

Un problème avec le ramassage des déchets ? Contactez l'IBW

L'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) est en charge du ramassage des déchets dans notre Commune. Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les vendredis, le ramassage des PMC (sacs bleus) a lieu un vendredi sur deux et le ramassage des papiers/cartons est organisé un vendredi par mois. Vous trouverez les jours de collecte dans le calendrier des collectes que chaque habitation reçoit en toutes boîtes chaque année. Si vous en l'avez pas reçu, il est disponible en ligne sur www.rebecq.be (rubrique « cadre de vie » onglet « déchets ») ou au format papier à l'accueil de votre Administration communale.

Le calendrier des collectes 2015 sera distribué en décembre prochain. Les collectes commencent dès 6h du matin et les déchets peuvent être sortis la veille à partir de 18h. Ils doivent évidemment être visibles pour les collecteurs et placés dans les sacs ad hoc. Si vos déchets sont sortis à temps mais ne sont pas collectés, nous vous remercions de bien vouloir contacter le jour même l'IBW ou au plus tard le lendemain, au numéro gratuit 0800/49.057 ou par mail à l'adresse suivante : valmat@ibw.be. L'IBW pourra ainsi organiser le ramassage.

Agenda

J 23 13h30

THE DANSANT

Avec Jacquy et Rob
À la Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/63.70.67

D 26 14h-17h

ATELIER CREATIF

En collaboration avec Vie Féminine
PAF : 10 € / séance
Chemin Planche Quévité 42
Infos : 0475/38.19.11

Me 29 de 9h30 à 11h30

ANIMATION HALLOWEEN

(à partir de 6 ans)

Me 30 13h30-17h

ATELIER LUMEROTTES

Pour enfants de 6 à 12 ans, parents admis
À la Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/63.70.67

J 31 dès 18h30

HALLOWEEN WISBECQ

Une organisation du JCW
À la Salle communale de Wisbecq - Fabrication des monstres - Ramassage de bonbons - Soupe aux potirons - cupcakes - sandwiches - Brûlage final
Infos: 0474/366.201
ou jcw@hotmail.be

V 31 / S 01 dès 18h30

WEEK-END CRESCENTINE

Des « Amis de Monghidoro »
Au profit de la Croix-Rouge
À la Salle communale de Quenast

NOVEMBRE

J 06 14h-17h

ATELIER JEUX DE SOCIETE

Organisé par le Conseil Consultatif Communal à l'Ancienne gare
Infos 0471/76.18.94

S 08 17h et 20h

SPECTACLE « MARC HERMAN : LE MEILLEUR DE MOI-MÊME »

À la Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/63.70.67

D 09 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE DU CERCLE HORTICOLE DE REBECQ

« Récolter ses graines de légumes et fruits et traitements phytosanitaires au jardin et au verger »
À l'Ancienne gare
Infos : 067/210.902

V 14 au D 30

EXPOSITION « 4 MAINS DE FEMMES »

Au Moulin d'Arenberg
Vernissage le 14 à 19h30
Infos : CcR 067/63.70.67

S 15 à 14h

ATELIER D'ÉCRITURE

S 15 / D 16

11^{ÈME} GRAN FET POU YO
De l'association Ayitimoun
En faveur de l'orphelinat « Enfant haïtien mon frère »
À la Salle communale de Quenast
Infos : 067/67.06.21

V 21 16h30-20h

DON DE SANG

De la Croix-Rouge
À la Résidence d'Arenberg
1 rue Dr Colson

V 21 20h / S 22 20h / D 23 15h

CREATION D'ART'SENN'IC

À la Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/63.70.67

Etat civil

Ils sont arrivés

En mai (suite),



Victor BONGO BOVERY, né le 15 mai, chez Esther Misheng Mbidi et Vicky Bongo Boverly

Célya GAZEAU, née le 15 mai, chez Ambre Willot et Frédéric Gazeau



Charly VANDERSTICHELEN, né le 27 mai, chez Béatrice George et Sébastien Vanderstichelen

Alizée HIERNAUX, née le 29 mai, chez Aurélie Fekete et Olivier Hiernaux

En juin,

Iris ZOUNDI, née le 2 juin, chez Elisa Tchendo et Wend-Mimtiri Zoundi



Ines COLACO DUARTE, née le 4 juin, chez Trinidad Perez y Laviana et David Colaço Duarte

Armony BEHAGUE, née le 7 juin, chez Aurélie De Puyt et Jonathan Behague



Ayhan MOSSAY, né le 14 juin, chez Tania Wagny et Sébastien Mossay

Vic PAQUET, née le 11 juin, chez Caroline Debast et Christophe Paquet

Kouam BOKALLI BVOUOWANA, né le 12 juin, chez Marcelle Bokalli Bvouowana

Lucie VANDERSCHUEREN, née le 16 juin, chez Aurélie François et Kévin Vanderschueren

Eyddden PHILIPS, né le 17 juin, chez Jessica Claes et Johan Philips

Néo GERARD, né le 19 juin, chez Jessica Courbez et Timothée Gérard



Emile VANHEMELRYCK, né le 26 juin, chez Samantha Vanhemelryck



Léana VANHASSEL, née le 27 juin, chez Aurora Di Fiore et Stéphane Vanhassel



Lucas BEAUSSART, né le 27 juin, chez Cindy Hinnebaut et Yvan Beussart



Ennio LONDERO, né le 27 juin, chez Jennifer Debilde et Alexandre Londero

Amy et Lila NADIN, nées le 27 juin, chez Aurélie Verdickt et Laurent Nadin

Inès OUACHI, née le 30 juin, chez Catia Ponente et Hakim Ouachi

En juillet,

Pauline DURE, née le 1er juillet, chez Emilie Robyns et Jonathan Duré



Mila LAMARQUE, née le 2 juillet, chez Cindy Cavezzali et Florent Lamarque

Eléanore LEVEAU, née le 4 juillet, chez Marjorie Père et Etienne Leveau



Jouhâyna YOUNSI, née le 8 juillet, chez Ibtissam Senhaji et Hamza Younsi

Charline KNIPPING, née le 9 juillet, chez Caroline Simons et Johan Knipping

Lily HAUTAIN, née le 10 juillet, chez Catherine Roosens et Vincent Hautain

Auguste LEFEBVRE, né le 10 juillet, chez Elodie Deherder et Grégory Lefebvre



Emilie GEORGES, née le 18 juillet, chez Julie Jaucot et Sébastien Georges

Ils se sont mariés

En mai,

Le 3, Aurélie Sculier et Antoine Melis

Le 10, Christelle Jadin et Patrice Ilkrow

Le 16, Jayanthi Henderyckx et Michel Degueudre

Le 24, Fabienne Renier et Marc Modolo

Le 31, Marie Plasman et Gregory Angioi

En juin,

Le 7, Emmanuelle Brillon et Jonathan Lachambre

Le 14, Véronique Walgraffe et Jean Tirlo

Le 20, Noémie De Broe et Thierry Honorez

Le 25, Aurélie Piette et Gionatan Di Trapani

Le 28, Martine Lenglez et Daniel Huysens

Le 28, Shirley Beya Masengu et Georges Katanga Kabongo

En juillet,

Le 1er, Martine Vermoeren et Mario Marra

Le 2, Lindsay Lefranc et Julien De Man

Le 5, Maria-Herminia Di Giovanni et Fabien Massin

Le 10, Micheline Lejeune et Léon Finet

Le 14, Pascale Henkens et Didier Dupont

Le 19, Frédéric Lefebvre et Sven Coppejans

Le 26, Valérie Deryck et Frédéric Vancrayenest

Le 26, Sophie Moujtahid et Thalyton de Paiva Tele

Ils nous ont quittés

En mai,

Lucina DALLA TOFFOLA, Angela ORTOLANI, Marcelle CLAVIE, Maria HEMELINCKX, Rachelle MASURE, Francis CORBISIER, Maria URIONABARRENECHEA LOZANO

En juin,

Pascal GUIOT, Sonia GERARD, Marie PIGIERE, Léopold GREER, Nelly DECREME, Jacques LEKIME, Anne DEGAND, Eric POLIART, Gilbert SCOHY, Luc HERINCKX

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

Senne et Carrières

Edito

Vous n'ignorez pas que le secteur des Centres culturels vit une importante refonte au travers de l'arrivée d'un nouveau Décret qui redéfinit nos missions, objectifs et méthodologies. Après celui mis en place depuis 2009, toujours en cours et semblant donner satisfaction à notre public, nous devons donc nous atteler à la rédaction d'un nouveau Contrat Programme. Celui-ci devra être basé sur une analyse partagée. Soyez dès lors attentifs dans les prochains mois à nos divers moyens de communication (affiches, Facebook, rebecqculture.be, ...) où l'équipe d'animation sollicitera votre implication et participation. Merci d'avance.

Concernant la rentrée culturelle, il y en aura de nouveau pour tous les goûts : nos créations locales avec l'accueil

des Troupettistes Saintois, « Masques de Femmes » qui s'exporte à Dour et le retour attendu d'Art'Senn'ic pour sa nouvelle création, le retour de Marc Herman en nos murs, trois expositions dont celle de la Rebecquoise Sarah Roland, deux spectacles jeune public dont l'habituel gratuit du 27/09, les lumerottes, un dîner spectacle, ... et le Marché de Noël agrandi pour terminer en beauté. Nos ateliers reprennent aussi pour un nouveau cycle, il est temps de vous inscrire !

Nous demeurons à votre entière disposition, vous souhaitons une agréable découverte et lecture et attendons... vos réservations !

Pour le CcR, Patricia Venturelli - Présidente;
Steve Cerisier - Directeur.

EXPOSITION

Du 18/09 au 05/10

Sarah Roland

Au Moulin d'Arenberg (Entrée libre)

Rebecquoise de naissance, je travaille sur ce projet depuis quatre ans. Ayant fait mes études à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles en Illustration, j'eus la chance de découvrir les richesses de la photographie argentique. Le but de cette exposition est d'offrir une vision nouvelle de Rebecq ; Positive ou négative, notre région ne laisse pas insensible. Imprégné de mes racines et de mon (petit) vécu, mon travail est une accumulation, une récolte de petits morceaux qui forment, ensemble, mon univers artistique.



THÉÂTRE

25/09 - 20h

« Petit déjeuner compris » par les Troupettistes Saintois

A la Salle communale de Quenast. PAF : 6€, gratuit pour les moins de 12 ans (réservations souhaitées)

Une chambre d'hôtel est un lieu de passage qui n'existe que par les êtres qui l'ont habité. «Petit-déjeuner compris» nous raconte les moments cocasses, drôles, tendres ou cruels dont cette chambre a été témoin à travers les hommes et les femmes qui y ont séjourné l'espace d'une nuit, d'une journée ou d'un instant.



CINÉ CLUB JUNIOR

24/09 - 14h30

Turbo

A la Salle communale de Quenast, PAF 2€

Turbo est un escargot qui n'a qu'un seul rêve en tête : être incroyablement rapide ! Son obsession pour la vitesse l'a rendu quelque peu impopulaire chez les siens, où lenteur et prudence sont de rigueur. Mais il est hors de question pour lui de se conformer. C'est alors que se produit un étrange accident qui lui donne soudainement le pouvoir de foncer à toute vitesse. Il s'embarque alors dans une aventure extraordinaire pour accomplir son invraisemblable destinée : courir contre le plus grand champion de course automobile, Guy La Gagne. Avec l'aide d'une équipe d'escargots aussi rusés que stylés, l'ultime outsider Turbo mettra tout son cœur - et sa coquille, pour prouver qu'aucun rêve n'est trop grand, aucun rêveur n'est trop petit.



JEUNE PUBLIC

27/09, 11h ET 15h

« Le Prince heureux », spectacle jeune public par Racagnac production

A la Salle communale de Quenast. GRATUIT ! Dès 5 ans



« Le prince heureux » est une adaptation sans paroles de la nouvelle d'Oscar Wilde pour un public de plus de 5 ans. Spécifiquement prévu pour un jeu très proche du public, le spectacle se joue pour une petite jauge. Entrer dans le monde du prince heureux, c'est découvrir une symphonie des mains où l'expression visuelle et musicale remplace les mots. Un cadre intime où chacun vit chez soi, mais où l'arrivée d'un oiseau migrateur risque bien de bousculer les regards de chacun. L'orage passe et de nouvelles

histoires d'amitiés se tissent... L'accompagnement musical se fait en direct (flûtes, accordéon, bruitages...). Esthétiquement superbe, charmant, délicieux. On est emporté dès le début. C'est de la magnifique marionnette et manipulation. Les enfants réagissent et rient, yeux émerveillés (comme les grands d'ailleurs). L'esprit du conte originel est parfaitement respecté. C'est magnifique, quel beau moment, on frôle la perfection du spectacle de marionnettes. »

THÉÂTRE

04/10, 20h

« Masques de Femmes » de Steve Cerisier

Au Centre culturel de Dour. Prévente 7€, vente 9€ (réservations souhaitées). Infos & réser. au 065/761.847 ou en ligne via www.centrecultureldour.be

UNE DE NOS TROUPES S'EXPORTE ! Après avoir rencontré un très joli succès et rempli la Salle communale de Quenast le 8 mars dernier, notre troupe féminine présentera son spectacle dans les superbes installations du Cc Dour.

Avec S. B. Abdeladhim, Aurélie Cerisier, Sabine Cordier, Emilie Deprêtre, Marie Deprêtre, Margaux Fievet, Hélène Marcellis, Audrey Meneghello, Françoise Musch, Coralie Payen, Antonia Russo et Sophie Russo.

« Très largement inspirés par ma propre vie et celles de mes proches, ces 27 monologues et autant de thématiques parlent de la Femme ... J'ai tenté de m'exprimer en leur nom, par leur voix ; j'ai essayé de les comprendre. 27 femmes qui avancent masquées dans la vie mais tombent celui-ci pour se livrer à vous. Ce texte ne détient aucune vérité, aucune morale, aucune leçon. Il comporte uniquement des instantanés de vies, des clichés photographiques à un moment donné avec une sensibilité et une subjectivité assumées. J'en parle car je les aime. J'en parle car elles m'émeuvent. J'en parle car nous ne serions rien sans Elles... »

EXPOSITION

Du 17/10 (vernissage 19h30) au 02/11

Noé Pauporté et Marie Lateur



Au Moulin d'Arenberg. Entrée libre.

Noé Pauporté : artiste Plasticien travaillant sur tout type de support: toile, papier, bois, jouet, mur, objet design etc... Deux mondes différents, Portrait réaliste et personnages imaginaires. Différentes techniques telles que le rottring, acrylique, encre, bombe, posca, crayon, peinture à l'huile. Il y a toujours des êtres humains ou vivants dans mes créations, leurs expres-

sions peuvent être exagérées ou très réalistes, drôle, engagées ou divertissantes selon les thématiques ...

Marie Lateur : née en 1955 à Uccle, elle grandit à Chaumont-Gistoux puis retourne vivre à Uccle où elle y habite encore actuellement. Depuis l'enfance, plongée dans l'univers de la peinture, elle s'exprime par le dessin. A l'adolescence, sa passion pour l'expression picturale l'amène à se diriger vers des études artistiques. Elle poursuivra une formation de sept années répartie entre l'Ecole des Arts visuels de la Cambre et l'Académie de Boisfort. Elle effectue ensuite un parcours en tant qu'illustratrice puis fresquiste avant de décider de se consacrer entièrement à la peinture et à l'enseignement. En effet, elle ouvre son atelier à des groupes d'élèves auxquels elle enseigne le dessin et la peinture. Cette activité lui permet de consacrer une part importante de son temps à la peinture. Depuis ce moment, sa production ne cessera de prendre de l'ampleur.

ANIMATION

18/10, 19h30

Dîner spectacle « David Michel chante Aznavour »

A la Salle communale de Quenast. PAF : 30€ repas compris (réservations obligatoires)

Il n'imite pas, il interprète ! Et c'est là que réside son talent, dans la capacité à s'approprier les textes et œuvres d'un monstre sacré de la chanson française. A découvrir !



CINÉ CLUB JUNIOR

22/10 14h30

La mécanique du cœur



A la Salle communale de Quenast. PAF 2€

Édimbourg 1874. Jack naît le jour le plus froid du monde et son cœur en reste gelé. Le Docteur Madeleine le sauve en remplaçant son cœur défectueux par une horloge mécanique. Il survivra avec ce bricolage magique à condition de respecter 3 lois: premièrement ne pas toucher à ses aiguilles, deuxièmement maîtriser sa colère et surtout ne jamais Ô grand jamais, tomber amoureux. Sa

rencontre avec Miss Acacia, une petite chanteuse de rue, va précipiter la cadence de ses aiguilles. Prêt à tout pour la retrouver, Jack se lance tel un Don Quichotte dans une quête amoureuse qui le mènera des lochs écossais, à Paris jusqu'aux portes de l'Andalousie.

ANIMATION

23/10, 13h30

Thé dansant avec Blackbirds

A la Salle communale de Quenast. PAF 4€, tarte et café compris

ANIMATION ENFANTS

30/10, de 13h30 à 17h

Atelier Lumerottes



A la Salle communale de Quenast. Atelier pour les enfants de 6 à 12 ans, parents admis ! Groupe de 30 enfants maximum. Participation aux frais : 5€/enfant - betterave, goûter et projection inclus.

Non non, les citrouilles ne sont pas les seules à subir d'effrayantes transformations en cette saison ! Savais-tu qu'il existe en Wallonie une tradition de lanternes creusées dans des betteraves ? Il s'agit de la tradition des « Lumerottes ». On creuse des betteraves fourragères pour y mettre une bougie et en faire des lanternes aussi effrayantes que rigolotes. Viens creuser ta Lumerotte avec nous. Tu pourras le soir venu la déposer devant chez toi et expliquer à tous les curieux d'où vient ton personnage ; ni des USA, ni d'Irlande mais du folklore wallon. Atelier de 13h30 à 15h15, goûter de 15h15 à 15h30h, 15h30 : projection d'un dessin animé qui fait peur... Fin de la journée vers 17h.



HUMOUR

08/11, 17h ET 20h

Marc Herman : le meilleur de moi-même

A la Salle communale de Quenast. PAF : 18€, réservations obligatoires

Pour déguster le meilleur de MARC HERMAN, il suffit de suivre la recette. En voici les ingrédients : 35 ans de carrière,

5 One-man-Show, 23 Stand-up, 2 pièces de théâtre à sept personnages, un bon kilo de Stuuût. Commencez par bien mélanger les 35 ans de carrière en assaisonnant de quelques improvisations et de vanes salées mais pas trop. Une fois que le mélange est bien homogène, étendez-le avec générosité sur les planches, mettez aux feux de la rampe durant une heure et demie, ensuite garnissez-le de « Wolleke », de « Raoul » et « Rachoul » en évitant la « Roseline » qui laisse un goût amer et puis surtout, régalez-vous, c'est un concentré du meilleur de Marc HERMAN.

EXPOSITION

Du 14/11 (vernissage 19h30) au 30/11

6 mains de Femmes

Au Moulin d'Arenberg. Entrée libre

Le public présent lors du spectacle « Masques de Femmes » du 8 mars a choisi parmi l'exposition du même nom les plasticiennes qui composent cet évènement : Julie Lem, Myr Sculpteur et Vanaja Braibant

THÉÂTRE

21/11 et 22/11, 20h ; 23/11, 15h

Le Béret de la tortue création d'Art'Senn'ic



d'Art'Senn'ic

A la Salle communale de Quenast. PAF : 8,5€ dont 0,5€ au profit du Télévie (réservations souhaitées)

Art'Senn'ic, c'est avant tout une histoire d'amitié et une passion: le théâtre ! Après « Toc-Toc », chaleureusement accueilli par le public, revoici les comédiens de retour avec : « Le béret de la tortue », une pièce de Jean DELL et Gérald SIBLEYRAS. Etes-vous déjà partis en vacances avec des « amis » ? Vous ne l'avez jamais fait ? Cela vous tente ? Venez découvrir à quoi vos vacances pourraient ressembler !

Trois couples d'amis louent ensemble une villa pour les vacances dans le Sud de la France, en bord de mer. La cohabitation tourne très rapidement au vinaigre... De la répartition des chambres au choix des activités en commun en passant par la division à parts égales des frais de nourriture, les motifs de conflits ne manquent pas. Si durant les premiers jours, chaque couple critique ses voisins et leurs enfants dans l'intimité de sa chambre à coucher, très vite les mesquineries débordent et enveniment l'atmosphère. Des yaourts bio périmés, un chien euthanasié, une visite imposée au musée du napperon et des enfants soi-disant surdoués vont venir gâcher ce qui devait pourtant être une semaine de bonheur... Les caractères se confrontent, les esprits s'échauffent, les histoires s'entremêlent, les ego enflent, jusqu'au dîner final durant lequel sonne l'heure du règlement de comptes ! Comédie décapante sur les aléas de la cohabitation, «Le béret de la tortue» met en scène les travers et toutes les mesquineries qui détériorent les relations d'un petit groupe d'amis en vacances. Ces trois couples subissent leur environnement plutôt qu'ils n'en jouissent, cette situation de stress les pousse dans leurs retranchements, le spectateur devient voyeur, se délectant d'assister à toutes les intrigues qui se jouent sous ses yeux.

Cette pièce a été écrite en 2000 par Gérald Sibleyras et Jean Dell, deux célèbres auteurs, connus notamment pour avoir obtenu cinq Molières en 2003. Des dialogues percutants, des couples au bord de la crise de nerf, tous les ingrédients sont réunis pour en faire une comédie rythmée et tourbillonnante !

CINÉ CLUB JUNIOR

26/11, 14h30

Tempête de boulettes géantes 2

A la Salle communale de Quenast». PAF 2€

La suite des aventures de l'inventeur Flint Lockwood. Flint et ses amis vont être appelés à nouveau à sauver la planète...



ANIMATION

27/11, 13h30

Thé dansant avec les Blues Boys*A la Salle communale de Quenast. PAF 4€, tarte et café compris*

JEUNE PUBLIC



30/11, 16h

« Poids plume », spectacle jeune public par la Compagnie Alula*A la Salle communale de Quenast. Dès 6 ans. PAF : 5€*

Alba, jeune chouette effraie, vit avec son frère et sa soeur dans un grenier. Parce qu'elle ne veut pas grandir et affronter un monde extérieur qui la terrifie, elle cesse de s'alimenter. Autour d'elle, personne ne prend conscience du drame qui se joue. A l'exception de Gilbert, une vieille musaraigne avisée avec laquelle elle se lie d'amitié. Mais cette rencontre improbable suffira-t-elle pour qu'Alba reprenne peu à peu confiance en elle ? Un spectacle de marionnettes qui aborde avec poésie et humour le thème de l'anorexie.

ÉVÉNEMENT

13/12, 13h à 20h; 14/12, 11h à 18h

Marché de Noël

Non moins de plus 70 artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi 13/12 (13h à 20h) et le dimanche 14/12 (11h à 18h). Un succès de plus en plus grandissant pour notre Marché de qualité. Vous y

découvrirez de nombreux nouveaux artisans !

Le Marché s'agrandira cette année au Petit Moulin et des emplacements y sont dès lors aussi disponibles.

Emplacement : 25€ le w-e, 2m20, une table. Contacter Carine au 067/637.067 - ccr.02@skynet.be pour réservations.

ATELIERS :

NOUVEAU ! Atelier Choeur de «OM»,

Soyez les bienvenus ! Chaque atelier de chant commence par des échauffements de la voix ensemble, ensuite nous ferons raisonner le mantra «OM», en toute simplicité, chacun chantant dans la, ou les tonalités qui l'inspire. Ceci, tout en étant attentif à l'harmonique du son que nous produirons ensemble. Le son OM est un mantra, le mantra primordial. Cette syllabe représente le son originel, primordial, à partir duquel l'Univers se serait structuré.

L'accès à la chorale se veut accessible à tous et donc gratuit. Aucun prérequis n'est demandé, tous niveaux de chant.

Cours : 29/09, 20/10, 24/11 et 15/12 de 18h à 19h30

Atelier Peinture

Un atelier qui encourage la créativité des enfants à travers la peinture, l'expérimentation de divers matériaux, techniques,... Aider l'enfant à trouver sa propre expression à travers différentes sources, qu'elle soit d'un sentiment, d'une idée, d'envies, de couleurs,... Animé par Nathalie Van Camp, diplômée.

Pour les enfants de 4 à 8 ans, le mercredi de 13h30 à 15h30, 130€/34 séances. Reprise le 24/09.

Atelier d'expression Orale et Théâtrale

Lieu d'expérimentation où l'enfant joue, « s'essaie » et prend confiance en lui. Divers aspects de l'expression orale et corporelle y sont abordés par le biais de jeux : travail sur le corps, la gestuelle, les déplacements, la voix, le mime, la prise de parole, l'improvisation, la diction. Pour apprendre aussi le respect, l'écoute, la solidarité, la démocratie dans un groupe. Ouvert à tous les enfants, avec ou sans expérience théâtrale. Les enfants participent à toutes les phases de création du spectacle qu'ils présentent au public en fin de cycle. Animé par Aurélie Cerisier

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le mercredi de 13h45 à 15h15, 130€/34 séances. Reprise le 24/09.

Atelier cirque pour les enfants de 2 à 12 ans

La circomotricité, l'équilibre sur objets, les acrobaties, la jonglerie en général, l'expression corporelle et plein d'autres activités

Le mardi de 16h30 à 17h30. 6€ la séance, 10 cours pour 50€, saison complète pour 150€

Compositions florales

Trois fois par mois, les mardis et jeudis, de 18h à 20h

20€/cours, matériel compris. Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier.

La danse pour tous

60€/personne/10 séances, premier cours GRATUIT.

*Chaque jeudi, 19h-20h danses de ligne ; 20h-21h danses de salon
Inscriptions toute l'année. Portes ouvertes le 25/09 ; reprise des cours le 02/10.*

Ateliers théâtraux : Art'Scèn'ic, Scène sur Senne et Théât'Wallon

Chaque mardi et/ou mercredi à 20h

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements : Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

Les Rossignols de la Scène, atelier chant

Un lundi sur deux à 15h

Agenda

SEPTEMBRE

J 18/09 au D 05/10

EXPOSITION « SARAH ROLAND »

Au Moulin d'Arenberg
Vernissage le 18/09 à 19h30
Infos : CcR 067/63.70.67

V 19 19h30

MERITES SPORTIFS ET CULTURELS

À la Salle communale de Quenast

S 20 14h15

NOCES DE PORPHYRE

À la Salle communale de Quenast

S 20 18h

SOUPER AUX FROMAGES

De l'Association des Parents de l'École communale de Bierghes à la Salle communale de Wisbecq
Infos : 02/395.61.67

D 21

DESCENTE DE LA SENNE EN RADEAU

De l'Unité Scout St Géry
Départ du lieu-dit « Les 5 Ponts »
Activité gratuite et ouverte à tous

Me 24 14h30

CINE CLUB JUNIOR

« Turbo »
À la Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/63.70.67

J 25 20h

« CONFERENCE TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE »

Organisée par l'Association des Parents De l'école St Géry en collaboration avec l'UFAPEC
A l'Ancienne gare
Entrée gratuite
Infos : soir et w-e 0486/38.91.05

S 27 à 11h et à 15h

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« Le prince heureux » par les Royales Marionnettes
Pour enfants dès 7 ans
À la Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/63.70.67

S 27 18h

SOUPER CHICONS AU GRATIN

De et à la Résidence d'Arenberg
Rue Dr Colson 1

S 27 / D 28

REPAS D'AUTOMNE

Du RE Nouveau
À la Salle communale de Wisbecq

D 28 14h-17h

ATELIER CREATIF

En collaboration avec Vie Féminine
PAF : 10 € / séance
Chemin Planche Quévité 42
Infos : 0475/38.19.11

OCTOBRE

J 02 14h-17h

ATELIER JEUX DE SOCIETE

Organisé par le Conseil Consultatif Communal à l'Ancienne gare
Infos 0471/76.18.94

J 02 18h30

CONFÉRENCE ALZHEIMER

A la maison de repos du CPAS

S 04 14h

ATELIER D'ÉCRITURE DE TEXTES COURTS (à partir de 14 ans)

S 04 15h

CONFERENCE « LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE »

Organisée par Anorexie Boulimie Ensemble asbl
À l'Ancienne gare
Inscription souhaitable
info@anorexie-boulimie.be

S 04 19h

« LES DELICES DE LA MER »

Repas annuel du MR Rebecq
À la Salle communale de Quenast

L 06

PORTES OUVERTES ORDIFOLIES
L'asbl Ordifolies ouvre les portes au 3 B avenue Behault
Pour les inscriptions
Reprise des cours le 07 octobre

S 11 à 14h et à 17h

LES 6 HEURES COUTURE (Fureur de lire)

S 11 / D 12

REPAS ANNUEL

De la Crèche Sœurs Lucrèce et Louisa
À la Salle communale de Wisbecq

D 12 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Horticole de Rebecq
« Taille et plantations des arbustes à petits fruits »
À l'Ancienne gare
Infos : 067/210.902

Ma 14 14h

REUNION 3X20 WISBECQ

À la Salle communale de Wisbecq

V 17/10 au D 02/11

EXPOSITION « NOÉ PAUPOITÉ ET MARIE LATEUR »

Au Moulin d'Arenberg
Vernissage le 17/10 à 19h30
Infos : CcR 067/63.70.67

V 17 / S 18 / D 19

31^{ÈME} WEEK-END GASTRONOMIQUE

D'Omnisport Bierghes
À la Salle communale de Wisbecq

S 18

COLLECTE DE JOUETS

Apporte un jouet en bon état au Parc à conteneurs, une association sociale locale l'offrira à des enfants défavorisés

S 18 19h30

DINER SPECTACLE « DAVID MICHEL CHANTE AZNAVOUR »

À la Salle communale de Quenast
PAF : 30 € repas compris - réservations obligatoires
Infos : CcR 067/63.70.67

S 18 / D 19 10h-17h

FÊTE DE LA POMME ET FOIRE AUX SAVOIR-FAIRE

Organisées par le PCDN
À l'Espace du Petit Moulin
Pressage de pommes - quantité limitée à 50 kg par ménage
Inscription obligatoire pour le pressage de pommes
Infos et réservation : Service Environnement 067/287.842

Me 22 14h30

CINE CLUB JUNIOR

« La mécanique du cœur »
À la Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/63.70.67

SUITE (VOIR PAGE 18)

Le prochain «Rebecq à la une» sortira en novembre 2014.
Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités
Avant le 30 septembre à
sarah.berti@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme: www.ATdesign.be
Rédaction: Sarah Berti